



**SNES Martinique**

Cité Bon Air, bât. B, route des Religieuses  
97200 Fort-de-France

Tél : 05 96 63 63 27 Fax : 05 96 71 89 43  
e-mail : [s3mar@snes.edu](mailto:s3mar@snes.edu)  
site Internet : [www.martinique.snes.edu](http://www.martinique.snes.edu)

CPPAP n° 0608 S 05185  
Dépôt légal L100-00 -528/2003  
Directeur de publication :  
Yvon JOSEPH-HENRI



# **SPECIAL**

## **ELECTIONS CAA/CAN**

### **Du 2 au 29 mai 2007**

#### **EDITORIAL**

Le renouvellement des équipes qui travaillent de manière intense est une nécessité. Chacun d'entre nous a une vie personnelle, familiale, des contraintes qui peuvent aussi être liées à des choix professionnels, et il doit pouvoir se sentir libre. Il faut aussi former sans cesse de nouveaux militants et, pour ce faire, les mettre au contact des réalités de la pratique syndicale quotidienne.

En même temps, c'est par les urnes que vous confortez ou non l'équipe sortante, que vous indiquez si oui ou non vous souhaitez infléchir la ligne générale de votre syndicat, et dans quel sens.

Bien entendu, il s'agit d'un devoir pour chacun. Ne pas l'exercer consiste à laisser les autres parler pour soi. Or, dans les périodes de luttes intenses – notamment électorales –, il est dangereux de baisser sa garde, et de considérer que l'action syndicale est dévolue à un groupe de « professionnels ». Au risque de le répéter, la démocratie commence souvent dans l'engagement syndical, et sa pratique ne se partage ni ne se délègue.

Un syndicat fort dérange: beaucoup souhaiteraient limiter son action. Comment y voir clair, résister, sinon en restant mobilisés tout au long de chaque mandature, en exerçant son devoir de vigilance, et surtout en militant.

Bon vote !

**Yvon JOSEPH-HENRI**  
**Secrétaire Académique du SNES Martinique**

#### **SOMMAIRE**

|                                                                                                        |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>Editorial</b>                                                                                       | <b>Page 1</b> |
| <b>Profession de foi UNITE ET ACTION</b>                                                               | <b>Page 2</b> |
| <b>Liste UNITE ET ACTION</b>                                                                           | <b>Page 3</b> |
| <b>Profession de foi POUR UN<br/>SYNDICALISME EN MARTINIQUE<br/>UNITAIRE DEMOCRATIQUE<br/>OFFENSIF</b> | <b>Page 4</b> |
| <b>Liste POUR UN SYNDICALISME EN<br/>MARTINIQUE UNITAIRE<br/>DEMOCRATIQUE OFFENSIF</b>                 | <b>Page 6</b> |

# Unité et Action

## ELECTIONS A LA CA DU SNES MARTINIQUE

Le courant Unité et Action est le courant majoritaire du SNES, tant au national qu'en Martinique.

Les personnels Conseillers Principaux d'Education, Conseillers d'Orientation psychologues, enseignants, qu'ils s'agissent de contractuels ou de titulaires savent combien le SNES Martinique, sous l'impulsion du courant Unité et Action qui le dirige, a défendu la profession.

Les dernières élections concernant le rapport d'activité et le rapport financier ont permis de mesurer que près de 80% de nos syndiqués se reconnaissent dans l'action qui est menée.

Aucun champ n'est laissé à l'écart et le courant U et A du SNES Martinique a permis de faire de notre syndicat le premier syndicat dans les lycées et collèges comme en témoignent les résultats des votes aux derniers CA des établissements ou aux élections professionnelles.

Bien entendu aucune situation n'est acquise et elle est remise en cause à chaque nouvelle échéance électorale. Aujourd'hui, Unité et Action propose une nouvelle liste, directement inspirée de la liste sortante, de 20 titulaires et 18 suppléants qui ne sont pas loin de représenter la totalité des collèges et lycées de la Martinique. Il s'agit de disposer d'une véritable force syndicale, unie, pour résister aux attaques incessantes du gouvernement.

A l'heure où l'on tente de faire disparaître la fonction publique de l'Education Nationale,

A l'heure où les chefaillons de toutes sortes se sentent investis de nouveaux pouvoirs,

A l'heure où les collectivités territoriales souhaitent mettre la main sur l'Education et ses personnels,

A l'heure où l'Etat, pour mieux se débarrasser de ses fonctionnaires prépare un recrutement local et de plus en plus privatisé,

A l'heure où le nombre de postes conditionne le devenir de nos professions,

Il nous faut un syndicat fort, capable de conduire les luttes et de défendre les personnels ;

C'est pour toutes ces raisons que nous vous invitons à voter pour la liste Unité et Action.

En votant Unité et Action, vous confortez la ligne du syndicat, loin de prises de position partisans, au service de tous, dans un souci permanent de démocratie et de transparence.

- pour le développement des langues, y compris des langues et cultures régionales comprenant les créoles de la Caraïbe,
- pour la reconnaissance nationale de nos spécificités (1000 points, 40%),
- pour la prise en compte de la prime de vie chère dans les pensions de retraite,
- pour un recrutement national et le maintien de concours nationaux,
- pour le renouvellement des concours spécifiques et d'une formation pour les contractuels qui souhaitent les présenter,
- pour repousser la polyvalence qui tente de nous faire faire n'importe quoi,
- pour le respect de nos professions,

# VOTEZ UNITE ET ACTION !

# Liste Unité et Action

## ELECTIONS A LA CA DU SNES MARTINIQUE

|               |                |                         |                              |
|---------------|----------------|-------------------------|------------------------------|
| JOSEPH-HENRI  | Yvon           | Lettres Modernes        | Lycée V. Schoelcher          |
| BLAMEBLE      | Madeleine      | Allemand                | Lycée V. Schoelcher          |
| PARACLET      | Françoise      | Technologie             | Collège Edouard Glissant     |
| AUBRY         | Régis          | Histoire et Géographie  | Lycée V. Schoelcher          |
| VERTALE       | Valérie        | Histoire et Géographie  | Collège Place d'Armes II     |
| RENARD        | Thierry        | Physique appliquée      | Lycée Acajou II              |
| RENARD        | Marie-Pierre   | CPE                     | Collège Dillon I             |
| RETORY        | Christelle     | Anglais                 | Collège Dillon II            |
| DUPONT        | Chantal        | Lettres Classiques      | Collège Trois Ilets          |
| MONTANUS      | Thierry        | CPE                     | Lycée Acajou II              |
| BACLET        | Serge          | Mathématiques           | Collège des Terres Sainville |
| SEBASTIEN     | Théodore       | Espagnol                | Retraité                     |
| SALVON        | José           | Génie Méca. Productique | Lycée Joseph Gaillard        |
| GAUDION       | Gilles         | Histoire Géographie     | Lycée Frantz Fanon           |
| COLLIN        | Stéphane       | Math                    | Collège Louis Delgrès        |
| NUMA          | Roger          | CPE                     | Lycée Joseph Zobel           |
| BRIVAL        | Berthe         | Histoire Géographie     | Lycée Bellevue               |
| WALTER        | Svend          | Physique Chimie         | Collège Trianon              |
| BORDAGE       | Thérèse        | CPE                     | Collège Saldès               |
| VANDESTOCK    | Marie-Félicie  | Lettres Modernes        | Lycée Joseph Pernock         |
| BIRBA         | Marie-José     | CPE                     | Collège Trénelles            |
| COLLAT        | Christiane     | Anglais                 | Collège Hubert Néro          |
| GILLANT       | Georges        | Génie Méca. Productique | Lycée Joseph Gaillard        |
| DUPRE-THOMAS  | Christophe     | Physique Appliquée      | Lycée Acajou II              |
| WILLIAM       | Corinne        | CPE                     | Lp Chateauboeuf              |
| COFFRE        | Maryse         | Physique Chimie         | Retraîtée                    |
| ASSANE-ALY    | Alain          | Histoire Géographie     | Collège Saint Esprit         |
| LUCE          | Carnot         | Histoire Géographie     | Collège Roger Castendet      |
| VICTORIN      | Lisa           | Ingénierie de formation | Lycée Acajou II              |
| CREVEN        | Maryvonne      | Lettres Classiques      | Collège Edouard Glissant     |
| GIRARD-MEFFRE | Hélène         | Lettres Modernes        | Lycée Joseph Gaillard        |
| CIMPER        | Guy            | Lettres Modernes        | Retraité                     |
| PHEJAR        | Marie-George   | Eco-gestion             | Lycée Joseph Pernock         |
| MOETUS        | Christian      | Génie Electrotechnique  | Lycée Joseph Gaillard        |
| MALOUNGILA    | Myriam         | Physique Chimie         | Lycée Bellevue               |
| TERRO         | Sabrina        | Lettres Modernes        | Collège Place d'Armes II     |
| EXILIE        | Philippe       | Histoire Géographie     | Lycée Acajou I               |
| URSULIN       | Marie-Béatrice | Physique Chimie         | Lycée Acajou II              |

# POUR UN SYNDICALISME EN MARTINIQUE UNITAIRE DEMOCRATIQUE OFFENSIF

## Pourquoi cette liste ?

La section Antilles Guyane du SNES, partagée en trois sections académiques depuis 1997 suite à l'éclatement de l'académie Antilles Guyane, a vu le jour en 1975. Elle a fonctionné entre deux tendances spécifiques à l'académie: **UDA** (Unité Démocratie Action), et **TLC** (Tendance Lutte de Classe). Ces tendances reconnaissaient toutes deux l'existence des peuples de Martinique, Guadeloupe, Guyane, revendiquaient toutes deux le droit de ces peuples à l'autodétermination, et estimaient toutes deux que la section académique devait avoir un fonctionnement propre, **ancré dans la réalité martiniquaise et caribéenne**. Ce qui ne les empêchait nullement d'avoir des affinités et de collaborer activement avec les tendances hexagonales de leur choix.

La reconnaissance, **y compris par la direction nationale du SNES**, du droit à l'autodétermination de nos peuples respectifs, s'est accompagnée d'une lutte acharnée pour **«vivre et travailler au pays»**. **L'obtention au début des années 1980 de la bonification de 600 points (élevée depuis à 1000 points) attribuée aux originaires des DOM (avec extension aux conjoints) est un acquis décisif de cette lutte.**

Un blocage de postes non soumis au mouvement national a même été pratiqué, avec l'appui de la direction nationale du SNES pour permettre le réemploi des Maîtres auxiliaires. Tous ceux qui ont bénéficié de cette mesure ont pu passer leurs concours dans de bonnes conditions et sont devenus titulaires.

**1986** : les deux tendances font le choix d'une liste unique. Cette pratique se perpétue **jusqu'en 2003** où l'on a vu les principaux dirigeants de l'actuelle équipe se présenter sur la liste unique conduite par le secrétaire sortant du SNES.

**2005** : constitution d'une liste sous le sigle UA (Unité et Action, tendance majoritaire hexagonale).

**Ce tournant en rupture avec les pratiques antérieures signifie-t-il un alignement sur le fonctionnement de cette tendance majoritaire, sur fond de remise en cause de notre réalité martiniquaise ?**

**Les membres de notre liste ont été fortement interpellés par les faits suivants :**

La violente charge de l'actuelle direction UA contre les syndicats CSTM et UGTM en 2004 à propos de l'affaire des arrivants « en surnombre » sur l'académie, a plongé dans la consternation de nombreux militants dont certains ont quitté le syndicat. Certes, la méthode utilisée par ces deux syndicats (s'en prendre à des individus au lieu de viser le gouvernement et le ministère) était contestable. **Mais n'est-ce pas au cours de cette même année scolaire 2004-2005 qu'a eu lieu la tentative de supprimer les 1000 points, preuve indiscutable d'une volonté gouvernementale de faire venir massivement dans les DOM des non originaires ?**

Pour la première fois dans l'histoire du SNES Martinique, le congrès de mars 2007 s'est tenu sans qu'une motion d'orientation propre à notre académie ait été offerte à la réflexion et au vote des syndiqués.

Pour la première fois, le rapport d'activité a été présenté comme un **rapport d'activité de la tendance UA**, **en mimétisme avoué** avec la présentation du rapport d'activité **UA** national.

Pour la première fois, ce rapport d'activité **UA** n'a pas été validé par la commission administrative (CA), au prétexte que cette validation jusqu'alors démocratiquement pratiquée n'a pas de caractère obligatoire.

Nous regrettons enfin que les réunions de bureau, jusqu'alors ouvertes tous les 15 jours aux sections d'établissements et exceptionnellement restreintes aux seuls membres du bureau, aient connu un fonctionnement inverse, d'où moindre implication des syndiqués.

Ce sont ces faits, parmi d'autres, qui nous ont amenés, **en toute responsabilité, et en dépit des difficultés**, à présenter cette liste.

## Nos propositions.

Notre but est, **par delà les clivages de tendances**, de faire de notre syndicat un outil **unitaire, démocratique et efficace** pour la défense de nos revendications, **ancré dans notre réalité martiniquaise et caribéenne**.

Nous nous félicitons que notre proposition de réclamer **la garantie de maintien de la bonification des 1000 points** ait été adoptée par le congrès 2007 de notre section académique.

Nous estimons qu'un **débat collectif** doit être initié sur la recherche de nouvelles protections pour la priorité d'emploi aux originaires, battue en brèche malgré le maintien de la bonification ; débat collectif nécessaire aussi sur l'opportunité ou non du **blocage d'un contingent de postes non soumis au mouvement** pour le réemploi des non titulaires.

Nous nous félicitons que ce congrès 2007 ait voté à l'unanimité la motion **« Pour le retrait du décret de Robien et pour l'annulation des suppressions de postes »** présenté par une membre de notre liste. Nous estimons que, pour avoir des chances de gagner, il faut s'inspirer de la motion **« Rentrée scolaire »** de la FSU Martinique.

Cette motion, **votée à l'unanimité au congrès FSU Martinique de janvier 2004**, engageait tous les syndicats de la FSU dont le SNES, et n'a pas été appliquée. Elle proposait des moyens d'action sur le modèle de ceux qui avaient permis en Guadeloupe d'arracher 263 équivalents postes supplémentaires à la rentrée 2002-2003 : campagne d'information unitaire sur toute l'île des syndicats et associations de parents d'élèves, et élaboration de cahiers de revendications d'établissement rassemblés en un cahier académique négocié avec le rectorat et le ministère.

Nous voulons un renforcement de la démocratie interne par la systématisation des réunions ouvertes, l'organisation d'assemblées générales de syndiqués, des comptes rendus réguliers de mandats à commencer par les comptes rendus des CA.

Au congrès de Marseille de la FSU, a été soumise par la direction la proposition **d'entamer une démarche d'adhésion immédiate à la CSI (Confédération Syndicale Internationale)**, les syndiqués devant être consultés après coup. Cette organisation, née en novembre 2006 à Vienne, se présente comme une structure d'accompagnement du **FMI (Fonds Monétaire International)**, de l'**OMC (Organisation Mondiale du commerce)** et de l'**ONU (Organisation des Nations Unies)**. Devant la forte résistance des membres du congrès, dont celle de notre tête de liste, **il a été décidé qu'une consultation par vote aurait lieu à ce sujet d'ici la fin de l'année scolaire.**

Une grande résistance s'exprime également au sein de la FSU contre l'adhésion à la CES (Confédération Syndicale Européenne) structure financée par l'Union Européenne qui avait appelé au vote oui au projet de traité constitutionnel.

Nous estimons que la consultation prévue **doit être précédée d'une large information démocratique**, et notre tête de liste a proposé une motion en ce sens, malheureusement rejetée, au congrès Martinique.

Comment les syndiqués, actuellement non informés, pourront-ils sinon mesurer les colossaux enjeux de ces demandes d'adhésion ?

### **La démocratie ne passe-t-elle pas par l'information ?**

Enfin, nous voulons plus de liens avec les sections académiques des autres DOM et davantage de solidarité avec les travailleurs de Martinique, des Antilles Guyane, et de notre région Caraïbe et américaine actuellement secouée par de puissantes mobilisations.

## **LISTE POUR UN SYNDICALISME EN MARTINIQUE UNITAIRE DEMOCRATIQUE OFFENSIF**

|                             |                    |                        |                         |
|-----------------------------|--------------------|------------------------|-------------------------|
| <b>PETITOT</b>              | <b>Jacqueline</b>  | Lettres                | lycée Montgérald        |
| <b>LARRIBE</b>              | <b>Michel</b>      | Anglais                | Collège Lagrosillière   |
| <b>BRITHMER</b>             | <b>Marie Line</b>  | Documentaliste         | Collège Vincent Placol  |
| <b>BERNABE</b>              | <b>Jean Max</b>    | Lettres                | Lycée de Bellevue       |
| <b>HIERSO</b>               | <b>Délicia</b>     | Espagnol               | Lycée la Jetée          |
| <b>TSIAN SIO PO</b>         | <b>Miguel</b>      | Technologie            | Collège Tartenson       |
| <b>MORELLON</b>             | <b>Karina</b>      | Lettres Classiques     | Collège Euzhan Palcy    |
| <b>BELLEMAIN</b>            | <b>Marcel</b>      | Mathématiques          | Lycée de Bellevue       |
| <b>LEDRA</b>                | <b>Yannick</b>     | Anglais                | Collège Roger Castendet |
| <b>DELOR</b>                | <b>Jean Luc</b>    | Mathématiques          | Lycée Montgérald        |
| <b>LEON-VOLNY BERNADINE</b> | <b>Marie Julie</b> | Espagnol               | Collège Lagrosillière   |
| <b>DESERT</b>               | <b>Gérald</b>      | Espagnol               | Lycée La Jetée          |
| <b>VERIDIQUE</b>            | <b>Catherine</b>   | Anglais                | Collège Lagrosillière   |
| <b>COMPERE</b>              | <b>Daniel</b>      | Espagnol               | Retraité                |
| <b>BOUTEAUD</b>             | <b>Patricia</b>    | Histoire et géographie | Collège Trianon         |
| <b>LAMOTTE</b>              | <b>Thierry</b>     | Histoire et géographie | Lycée La Jetée          |
| <b>RIPOCHE</b>              | <b>Anne Claire</b> | Mathématiques          | Lycée Montgérald        |
| <b>AUGUSTINIEN</b>          | <b>Jean Luc</b>    | Sciences Physiques     | Collège Vincent Placol  |
| <b>LETI</b>                 | <b>Pierrette</b>   | Lettres modernes       | Lycée Acajou I          |
| <b>BERNARD</b>              | <b>Chantal</b>     | Anglais                | Collège Roger Castendet |

# Elections à la CA Nationale et Académique : dispositions pratiques

## Ouverture / Clôture du scrutin

Ouverture dans chaque section SNES d'établissement (S1) le mardi 2 mai 2007 ; clôture le mardi 29 mai 2007. Le scrutin ne peut être clos avant cette date que si tous les syndiqués ont voté.

## Matériel électoral

Vous trouverez dans les pages de ce bulletin le matériel nécessaire pour voter dans votre section syndicale d'établissement :

- un unique bulletin de vote où figurent les quatre votes que vous devrez effectuer
- deux enveloppes

**Où trouver les listes et déclarations d'orientation nationales?  
dans le cahier spécial adressé à chaque adhérent avec l'Us du 14 avril 2007,  
disponible également sur le site [www.snes.edu](http://www.snes.edu)**

## Qui vote ?

Tous les syndiqués à jour de leur cotisation 2006-2007 à la date du mardi 2 mai 2007.

Afin de pouvoir prendre part à ce vote, acquittez-vous sans tarder de votre cotisation 2006-2007, si vous ne l'avez pas encore fait.

## Comment voter ?

Chaque syndiqué(e) émet quatre votes sur le même bulletin

1. pour l'une des 4 listes présentées (vote d'orientation) à la CA nationale
2. pour un groupe de candidats au secrétariat de la catégorie à laquelle il (elle) appartient (vote de catégorie - cf. règlement électoral dans l'U.s. spéciale élections à la Can)
3. pour l'une des deux listes présentées à la CA académique
4. sur la proposition d'adhésion de la Fsu à la confédération syndicale internationale

**Attention** : le second vote serait nul s'il était exprimé en faveur de candidats au secrétariat d'une catégorie autre que celle du votant.

## **Le vote est individuel et à bulletin secret.**

*Il s'effectue sous double enveloppe comme suit :*

1. *Remplir le bulletin de vote (4 votes),*
2. *L'insérer dans une enveloppe vierge,*
3. *Glisser le tout dans une 2ème enveloppe cachetée sur laquelle vous indiquez vos nom et catégorie et apposez votre signature,*
4. *Émarger sur la liste des électeurs en face de votre nom et de votre catégorie.*

## Cas particuliers

### ➤ *Vous êtes absent de votre établissement pendant la période des élections*

Absent de votre établissement (maladie, congé, examen, concours, etc.) durant la période du vote, vous **suivez la procédure décrite précédemment** et vous faites parvenir au bureau du S1 votre vote (sous double enveloppe) **dans une troisième enveloppe d'envoi portant la mention « élections »**.

Le pli doit parvenir au plus tard le jour fixé pour le dépouillement dans le S1.

### ➤ *Vous avez un service « à cheval » sur plusieurs établissements*

Vous votez dans l'établissement où vous avez versé votre cotisation syndicale.

### ➤ *Vous effectuez un remplacement ou une suppléance*

Envoyez votre vote dans une troisième enveloppe ou déposez-le à la section académique (S3). Indiquez vos nom et catégorie et apposez votre signature sur la deuxième enveloppe qui contient votre vote sous enveloppe anonyme.